

COVID-19

AIR AUSTRAL ANNONCE LES VOLS MAINTENUS POUR LES PROCHAINES SEMAINES

PROGRAMME DES VOLS DU 6 AU 19 AVRIL INCLUS



Au regard du renforcement des restrictions de voyages édictées par le gouvernement pour limiter encore les risques de propagation dans le cadre de l'évolution de l'épidémie de Coronavirus, Air Austral se conforme aux dernières décisions annoncées par les autorités de l'Etat et adapte en conséquences son activité.

Aujourd'hui la compagnie est autorisée à maintenir seulement deux vols entre La Réunion et Paris, et ce pour répondre aux besoins de transport et de déplacements strictement nécessaires et fondamentaux sous contrôle des autorités de l'Etat.

L'ensemble de ses autres liaisons est à ce jour suspendu, et ce jusqu'à la mi-avril au minimum. Une décision qui pourra être reconduite en fonction de l'évolution de la situation.

Air Austral reste par ailleurs mobilisée et pourra continuer à traiter des vols sanitaires ou gouvernementaux qui pourraient être organisés par les autorités.

La compagnie est aujourd'hui en mesure d'annoncer le maintien des vols suivants pour les prochaines semaines :

Programme des vols de la semaine du 6 au 12 avril :

Réunion-Paris :

- Vol UU975 du mardi 7 avril 2020, décollage de Saint-Denis de La Réunion à 20h15 heure locale, arrivée prévue à Paris CDG à 05h30 heure locale
- Vol UU975 du samedi 11 avril 2020, décollage de Saint-Denis de La Réunion à 20h15 heure locale, arrivée prévue à Paris CDG à 05h30 heure locale

Paris-Réunion

- Vol UU974 du mercredi 8 avril 2020, décollage de Paris CDG à 22h15 heure locale, arrivée prévue à Saint-Denis de La Réunion à 11h10 heure locale
- Vol UU974 du dimanche 12 avril 2020, décollage de Paris CDG à 22h15 heure locale, arrivée prévue à Saint-Denis de La Réunion à 11h10 heure locale

Programme des vols de la semaine du 13 au 19 avril :

Réunion-Paris :

- Vol UU975 du mardi 14 avril 2020, décollage de Saint-Denis de La Réunion à 20h15 heure locale, arrivée prévue à Paris CDG à 05h30 heure locale
- Vol UU975 du vendredi 17 avril 2020, décollage de Saint-Denis de La Réunion à 20h15 heure locale, arrivée prévue à Paris CDG à 05h30 heure locale

Paris-Réunion

- Vol UU974 du mercredi 15 avril 2020, décollage de Paris CDG à 22h15 heure locale, arrivée prévue à Saint-Denis de La Réunion à 11h10 heure locale
- Vol UU974 du samedi 18 avril 2020, décollage de Paris CDG à 22h15 heure locale, arrivée prévue à Saint-Denis de La Réunion à 11h10 heure locale

A noter :

Air austral rappelle par ailleurs à ses passagers que sur demande du gouvernement, seuls les déplacements répondant aux 3 critères ci-dessous seront autorisés :

- **Déplacement pour motif familial impérieux.**
 - **Déplacement pour motif de santé impérieux.**
 - **Déplacement professionnel insusceptible d'être différé**
- Un justificatif motivant le déplacement ainsi qu'une attestation de déplacement dérogatoire sur l'honneur seront exigés à l'enregistrement, sous peine de se voir refuser l'embarquement.
- Conformément aux décisions et restrictions gouvernementales, les passagers en provenance de France Métropolitaine devront respecter une quatorzaine stricte à leur arrivée à La Réunion. Ils se verront transportés directement depuis l'aéroport vers un centre de suivi sanitaire collectif, sans passage possible par leur domicile et sans aucun contact avec leur entourage.

Nous rappelons que notre service d'accueil téléphonique reçoit un nombre considérable d'appels et regrette de ne pouvoir tous les traiter dans un délai raisonnable. Nous nous excusons par avance du délais d'attente. Nous invitons notre clientèle à faire une demande de modification de dates de vols ou une demande d'avoir directement en ligne

<https://www.air-austral.com/demande-de-modification-covid-19.html>

<https://www.air-austral.com/demande-annulation-avoir-covid-19.html>

Air Austral se mobilise pour ses clients :

[Information Covid-19]

La crise épidémique du Covid-19 est inédite et a un impact considérable sur toute l'économie et le transport aérien en particulier. Dans ce contexte sans précédent, votre compagnie Austral reste mobilisée et à votre écoute. Nous mettons tout en oeuvre pour répondre au mieux à vos interrogations, à vos besoins de modifications, de reports ou d'annulations de vos vols alors même que nous sommes dans une situation des plus critique. Nous avons travaillé sans relâche dans le but de faire évoluer nos politiques commerciales depuis le début de la crise et nous continuons à le faire.

☞ Nous vous proposons la **modification de vos dates des voyages sans pénalité de modification et sans réajustement tarifaire, même entre basse et haute saison.**

☞ Si vous préférez un avoir, nous vous proposons aujourd'hui plus de souplesse, avec **un avoir d'une durée de validité de 1 an à compter de la date de votre demande (et non plus de votre date d'achat) et la possibilité d'un remboursement total à l'expiration de cet avoir**, car comme nous l'avons expliqué à chacun de nos clients, nous ne sommes pas en mesure de procéder à un remboursement immédiat de vos billets.